

Ingénieur/e territorial/e

IL EXERCE POUR UNE COMMUNE, UN DÉPARTEMENT OU UNE RÉGION. DES TRAVAUX SONT PRÉVUS ? IL FAIT LE LIEN ENTRE LES DIFFÉRENTS INTERVENANTS.

FORMATION

Concours de la fonction publique territoriale accessible avec un bac + 5 (diplôme d'ingénieur BTP, d'architecte ou de géomètre expert ; master scientifique ou technique).
Un technicien territorial (bac + 2) peut accéder au niveau ingénieur en interne, après plusieurs années d'expérience.

Chef de projet

L'ingénieur territorial met en œuvre un projet commandé par une municipalité ou une collectivité : construire une maison des associations, par exemple. Il commence par consulter les habitants sur leurs besoins. Puis il calcule les dimensions de la construction en fonction du terrain qui va l'accueillir. Il estime son coût et monte un dossier qu'il présente aux élus. Il coordonne diverses études (faisabilité, impact...), avant de rédiger un appel d'offres et de choisir les entreprises qui effectueront les travaux. Il suit toutes les étapes du chantier, du gros œuvre aux finitions.

Animer un collectif

Collaborant avec divers intervenants (élus, directeur financier, services administratifs de marché public, architecte, entreprises de travaux...), il connaît le métier et les méthodes de travail de chacun. Il peut aussi solliciter un réseau d'ingénieurs pour trouver des solutions. Il encadre les agents qui entretiennent les bâtiments communaux, les espaces verts, la voirie...

Des spécialisations

Selon la taille de la ville qui l'emploie, il se spécialise dans un ou plusieurs domaines : gros projets de construction ; entretien des bâtiments ; gestion des espaces verts ou des infrastructures... Il peut devenir responsable d'un service, puis chef d'une direction de services (techniques ou de construction et d'architecture, par exemple).

QUESTIONS À...



Bénédicte Arico Soria,
ingénieure territoriale, responsable
de la division des bâtiments
communaux du 7^e arrondissement,
mairie de Marseille (13)

Avant, j'étais conductrice de travaux pour un grand groupe national. Mais je n'étais pas très à l'aise dans cette fonction. J'ai donc souhaité me réorienter vers un autre métier du bâtiment. Je me suis renseignée auprès de mon ancien prof en béton armé, qui était aussi le maire d'une commune. Aujourd'hui, il dirige l'institut ISA BTP, où j'ai obtenu mon diplôme d'ingénieure des techniques du bâtiment, spécialisée dans les travaux publics. J'ai rencontré des professionnels, je me suis documentée *via* Internet et je me suis lancée.

Le concours externe d'ingénieur territorial, spécialité « ingénierie, gestion technique et architecture », option « construction et bâtiment ». Une fois reçue, j'ai d'abord travaillé à la mairie de Montauban, en tant qu'adjointe au chef du département bâtiment, responsable des travaux externalisés. Au bout de 1 an, j'ai rejoint la mairie de Marseille.

Dans le public, on a la chance d'être polyvalent. On rend service, on répond aux besoins d'une population. C'est ce qui me plaît dans ce métier. La pression au travail est moins conditionnée par l'aspect financier. L'évolution de carrière est aussi un facteur de motivation, même si le salaire n'égale pas celui d'un ingénieur dans le privé. Cela dit, avant d'exercer dans le public, je trouve qu'il vaut mieux acquérir de l'expérience dans le privé, pour bien comprendre le métier.